



COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 17 OCTOBRE 2018

Membres électeurs : 52
Membres électeurs présents : 32
Pouvoirs : 4
Membres électeurs votants : 36
Vote : - Pour : 36
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération N° 2018/18
Modifications du Programme pluriannuel d'intervention 2016-2021 du Bassin
porté par l'Office de l'eau

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement relatif aux comités de l'eau et de la biodiversité d'outre-mer;
- VU les articles R 213-50 à R. 213-58 du Code de l'Environnement relatifs au comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, modifié par l'arrêté préfectoral n°2018-855/SG/DRECV du 18 mai 2018 ;
- VU le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU le Programme pluriannuel d'intervention 2016-2021 du bassin porté par l'office de l'eau validé en décembre 2015
- VU la délibération 2018/077 du Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 12 septembre 2018 portant saisine du Comité de l'eau et de la biodiversité sur les orientations d'évolution du Programme pluriannuel d'intervention du bassin porté par l'Office de l'eau,

CONSIDÉRANT le document présentant les orientations d'évolutions dans la mise en œuvre du Programme pluriannuel d'intervention 2016-2021 du bassin porté par l'Office de l'eau, envoyé aux membres du CEB le 05 octobre 2018,

ADOpte les orientations d'évolutions proposées dans la mise en œuvre du Programme pluriannuel d'intervention 2016-2021 du bassin porté par l'Office de l'eau.

Saint-Denis, le *24* *juin* 2019
Le président du
Comité de l'eau et de la biodiversité,